

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Séance tenue le 20 janvier 2016

Point de décision

Point d'information

#### SUJET :

RECONDUCTION DE LA DÉSIGNATION DES COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

**PROVENANCE :** Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance organisationnelle et de l'éthique

**PERSONNE RESPONSABLE :** Suzanne Lavallée

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Éthique de la recherche

#### SOMMAIRE :

Le comité d'éthique de la recherche et de l'évaluation des technologies de la santé de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (CÉR) et le comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital Rivière-des-Prairies sont des comités désignés par le ministre de la Santé et des Services sociaux au sens de l'article 21 du Code civil du Québec.

À l'automne dernier, le ministre a autorisé la reconduction de la désignation des deux CÉR ci-dessus mentionnés pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2018 dans la mesure où le conseil d'administration accepte les conditions, ci-après décrites

- s'engager à aviser la Direction de l'éthique et de qualité (DEQ) de tout changement apporté à la composition du comité lors de la prise d'effet, qu'il s'agisse du départ ou de la nomination d'un membre, selon les modalités prévues;
- s'assurer que le CÉR effectue un rapport annuel de ses activités, selon le format prescrit par le MSSS, et le transmettre à la DEQ selon le calendrier prévu;
- indiquer, par écrit, s'il entend ou non se conformer aux conditions arrêtées. Notons que nous avons obtenu une prolongation du délai fixé par le ministère puisque nous étions en réflexion sur l'optimisation des CÉR, tel que ce dernier le demandait dans le cahier de charges.

#### OBJECTIF POURSUIVI :

Obtenir l'acceptation des membres du conseil d'administration de se conformer aux exigences liées à la reconduction de la désignation des deux comités d'éthique de la recherche telles que décrites dans les lettres du ministre (pièces jointes).

Informé le ministre de cette décision.

## IMPACT FINANCIER :

Aucun impact

## PROJET DE RÉSOLUTION :

**ATTENDU** la reconduction, par le ministre Gaétan Barrette, de la désignation du comité d'éthique de la recherche et de l'évaluation des technologies de la santé de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et du comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital Rivière-des-Prairies pour les années 2015-2018;

**Sur proposition dûment faite et appuyée**, il est unanimement résolu, d'autoriser la présidente du conseil d'administration à signifier, par écrit, au ministre de la Santé et des Services sociaux que les membres du conseil d'administration du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal acceptent de se conformer aux conditions liées à la reconduction de la désignation des deux comités d'éthique de la recherche ci-dessus mentionnés pour les années 2015-2018.